

INSTITUT DES PARCS NATIONAUX DU CONGO

---

COMITE DE DIRECTION

---

387ème séance

Jeudi 24 février 1966, à 10 heures, rue Defacqz n° 1, à Bruxelles.

PROCES-VERBAL

---

PRESENTS

MM. W.ROBYNS	Président a.i.
A.BECQUET	
A.DUBOIS	
E.STOFFELS	
E.VAN CAMPENHOUT	
Ch.VANDER ELST	Membres
H.DE SAEGER	Ancien Secrétaire

-----

La séance est ouverte sous la présidence de M. W.ROBYNS.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE REUNION.

Le Procès-Verbal de la 386ème séance, tenue le 22 novembre 1965, est approuvé.

DECISION N° 4.649.- APPROBATION DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU COMPTE DES DEPENSES ET RECETTES.

La Situation financière et le Compte des Dépenses et Recettes, arrêtés au 31 décembre 1965, sont approuvés tels qu'ils figuraient en annexe à l'Ordre du Jour.

DECISION N° 4.650.- APPROBATION DU PROJET DE RAPPORT ANNUEL.

Le texte d'un bref rapport sur l'activité de l'Institut, au cours de l'année 1965, est mis au point et adopté.

SITUATION DE L'INSTITUT.

Le Président donne connaissance de la correspondance échangée avec le Ministre de l'Agriculture du Gouvernement central depuis la visite de la délégation qu'il avait envoyée à Bruxelles, en novembre 1965.

Le Gouvernement de la République Rwandaise ayant demandé une synthèse des recherches scientifiques effectuées dans les Parcs Nationaux du Rwanda, un document, rédigé par M. H. DE SAEGER, lui a été adressé.

M. Ch. VANDER ELST fait part des renseignements qu'il a recueillis sur la situation au Parc National Albert et au Parc National de la Kasanga.

DECISION N° 4.651.- INTERVENTION EN MATIERE DE PENSION.

L'intervention dans la constitution de la pension complémentaire de M. A. HOUBEN, ancien Chef de Service, accordée par la Décision n° 4.637 (383<sup>ème</sup> séance - 27 février 1965), est prorogée pour une durée d'un an.

DECISION N° 4.652.- DEMANDES DE SUBSIDES.

1° Le Ministre de l'Agriculture du Gouvernement central ayant marqué son accord sur la mission au Parc National Albert proposée par M. J. VERSCHUREN, Attaché à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, la demande de celui-ci sera transmise, avec avis favorable, à la Fondation pour Favoriser l'Etude Scientifique des Parcs Nationaux du Congo.

2° La demande de complément de subside introduite par M. M. POLL, Chef de Section au Musée royal de l'Afrique centrale, pour lui permettre d'achever son étude sur les Poissons du Parc National de l'Upemba, reçoit un accord de principe. Avant de transmettre cette demande à la Fondation pour Favoriser l'Etude Scientifique des Parcs Nationaux du Congo, l'intéressé sera invité à présenter la justification du subside sollicité.

DECISION N° 4.653.- DEMANDE DU MINISTRE BELGE DES FINANCES.

En raison du licenciement du personnel du siège de Bruxelles de l'Institut par suite de la carence des Gouvernements responsables du financement des frais d'administration, le Comité de Direction estime que l'Institut n'est pas en mesure de répondre à la demande du Ministre belge des Finances, formulée par sa lettre du 21 janvier 1966.

Cette demande vise notamment à obtenir la répartition des crédits obtenus depuis 1950. Cette répartition à elle seule représente un travail considérable.

PUBLICATION DE L'ETUDE DE M. G.TROUPIN.

L'étude sur la végétation du Parc National de la Kagera, réalisée par M. G.TROUPIN, Docteur en Sciences botaniques, ayant été réalisée grâce à l'intervention financière de l'Institut et de la Fondation pour Favoriser l'Etude Scientifique des Parcs Nationaux du Congo, le Comité estime que ce travail doit figurer dans les Recueils scientifiques sur les Parcs Nationaux. M.TROUPIN sera interrogé sur ses intentions au sujet de la publication de son travail.

HOMMAGE A M. H.DE SAEGER.

A l'occasion de son soixante-cinquième anniversaire et de son accession à l'âge de la retraite, le Président retrace la carrière de M. Henri DE SAEGER, ancien Secrétaire du Comité de Direction, et fait l'éloge des éminents services qu'il a rendus à l'Institut et à la Conservation de la Nature. Le Président émet le vœu que cet événement ne constitue pas un obstacle à la poursuite, durant de nombreuses années encore, de la collaboration bénévole que M. DE SAEGER apporte à l'oeuvre des Parcs Nationaux avec son habituel désintéressement.

Au nom de l'Institut et du Comité de Direction des témoignages de reconnaissance sont remis à M. DE SAEGER.

La séance est levée à 13 heures.